

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Bully- les-Mines s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur François LEMAIRE, Maire, en suite de convocations en date du 15.09.2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : Tous les membres en exercice (33)

Personnes excusées ayant donné procuration : Madame Caroline LOUBAT a donné procuration à Monsieur Ali BEN FRAJ, Monsieur Franck COUSIN a donné procuration à Monsieur Michel BATTIATO, Madame Josiane WATRE a donné procuration à Monsieur Jérémy ROBILLART, Madame Rosine NATHIEZ a donné procuration à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Florence CHAUMORCEL a donné procuration à Madame Nathalie BLANQUET, Monsieur Rudy RAGUENET a donné procuration à Monsieur Pascal FOUQUART, Monsieur Florent DERICHE a donné procuration à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Michel DUEZ a donné procuration à Madame Caroline MELONI.

Secrétaire de Séance : Madame Catherine DAMBRINE

Rapporteur :
François LEMAIRE

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES URBAINES SUR LA CITÉ DES ALOUETTES
ERBM – ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER

La cité des Alouettes a été retenue au titre du programme ERBM - Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

Suite à sa candidature en mai 2022, auprès d'un fonds spécifique ERBM afin d'accompagner les collectivités locales dans la rénovation des espaces publics, la commune de Bully-les-Mines doit lancer une étude urbaine pour définir la programmation pour la cité.

L'étude vise à fournir à la ville un schéma directeur opérationnel pour la requalification de la cité.

Parmi les partenaires, la Banque des Territoires peut être sollicitée afin d'accompagner financièrement la Ville dans le lancement de cette étude dont le coût prévisionnel s'élèverait à 48 000 € TTC. Une prise en charge de l'étude peut être envisagée par la Banque des Territoires à hauteur de 10 000€.

Vu l'avis de la Commission Municipale Finances et Moyens Généraux du 13 Septembre 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation portant sur la désignation d'un bureau d'étude chargé de réaliser l'étude urbaine,
- De solliciter une aide financière auprès de la Banque des Territoires et de tous les partenaires qui pourront accompagner la réalisation d'une étude urbaine de la cité des Alouettes.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces fonds.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement des
formalités légales
le 05 Octobre 2022

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception en préfecture
062-216201863-20220922-2022-073-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022



POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
François LEMAIRE.